

DOUVILLE, RAYMOND, de la Société des Dix, *Visages du vieux Trois-Rivières*. Collection « L'Histoire régionale », No 18. Editions du Bien public, Trois-Rivières, 1955. 203 p., avec Index des noms de personnes et de lieux.

Lionel Groulx, ptr

Volume 9, numéro 3, décembre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301731ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301731ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1955). Compte rendu de [DOUVILLE, RAYMOND, de la Société des Dix, *Visages du vieux Trois-Rivières*. Collection « L'Histoire régionale », No 18. Editions du Bien public, Trois-Rivières, 1955. 203 p., avec Index des noms de personnes et de lieux.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9(3), 448–450. <https://doi.org/10.7202/301731ar>

DOUVILLE, RAYMOND, de la Société des Dix, *Visages du vieux Trois-Rivières*. Collection « L'Histoire régionale », No 18. Editions du Bien public, Trois-Rivières, 1955. 203 pages, avec Index des noms de personnes et de lieux.

M. Douville n'en est pas à son premier ouvrage d'histoire. Avec ces *Visages du vieux Trois-Rivières*, c'est le sixième qu'il signe depuis 1933. De l'un à l'autre s'affermissent ses remarquables qualités de chercheur. Il aura exploré presque exclusivement les archives de sa ville. Et ses livres, comme il va de soi, intéressent d'abord ceux de son patelin. Toutefois qui ne sait la place tenue dans l'histoire canadienne, par le poste ou la ville des Trois-Rivières ? Peu de personnages y peuvent être évoqués qui, par quelque côté de leurs vie ou gestes, ne dépassent l'histoire régionale. C'est le plaisir que chacun trouvera à voir défiler devant soi ces *Visages* divers de la ville capitale du Saint-Maurice. Si l'on lit, par exemple, le chapitre: « Episodes de la traite de l'eau de vie dans la région trifluvienne », l'on apprendra, une fois de plus, à ne pas s'étonner de la fascination exercée par la course des bois et par la traite des fourrures sur les fils des seigneurs et de la haute bourgeoisie en Nouvelle-France. Seigneurs et hauts bourgeois aux Trois-Rivières, et voire les grandes dames, s'adonnent à la traite, tiennent magasins, attirent les sauvages et les coureurs, se font marchands-équipeurs, entreprennent eux-mêmes, pour conquérir le « fabuleux castor » ou la "peau d'original" des voyages épiques dans les forêts d'hiver. Quelques-uns et même ces dames se libèrent résolument de tout scrupule, trafiquent volontiers avec de l'eau de vie, et ne se privent guère d'enivrer leurs clients indiens. Les archives

judiciaires de la région regorgent des exploits de ces traiteurs et traiteuses, affaires qui rebondissent parfois jusqu'au Conseil souverain. Le même chapitre nous fournit aussi quelques précisions sur les articles d'échange en ce commerce, et voilà qui renseigne sur l'industrie indienne. Les Sauvages n'échangent pas que de la fourrure avec les Français. Ils leur offrent aussi des objets domestiques fort recherchés : viandes, pains de suif, mitasses, souliers sauvages, raquettes, traînes sauvages. En passant, M. Douville rétablit l'authentique rôle des soldats du régiment de Carignan dans la traite du castor. Ils ne l'ont ni lancée ni accrue ; ils y ont modestement participé. Les vrais coupables ou responsables, résume l'auteur, « sont malheureusement quelques-uns des habitants les plus en vue, qui réussirent à se tirer à bon compte des témoignages déposés contre eux ». Toutes sortes de raisons, les unes vulgaires : l'avidité, la volonté de s'enrichir à tout prix ; d'autres, plus relevées : passion de l'aventure, raison d'ordre politique, garder l'amitié des tribus indiennes, rendaient tout le monde un peu complice, et dans la traite et dans les excès commis. N'arrive-t-il pas que les autorités fassent seigneurs quelques-uns des pires violateurs des lois ?

« Deux officiers indésirables des troupes de la Marine », « Un duel aux Trois-Rivières en 1736 », sont des documents sur l'histoire des mœurs en Nouvelle-France, à l'époque où soldats et officiers cantonnaient chez les habitants, dans les côtes et dans les seigneuries. Le soldat, moyennant quelque rétribution, était tenu à certaines corvées au profit de son logeur. Mais l'officier, privilégié exempt de tout travail, que peut-il bien faire pour tromper son ennui pendant les longs mois de l'automne et de l'hiver ? On devine les aventures romanesques, les petites histoires à forte odeur de scandale qui s'amorcent. Les curés parlent haut dans leurs chaires. Au temps de M. de Frontenac, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier dénonce même, par mandement, « les mœurs de certains officiers stationnaires », dans la région des Trois-Rivières. Quelques-uns de ces porteurs d'épée se conduisent comme de petits hobereaux en rupture avec toute morale et toute loi. Pour avoir pris un verre de trop, on pourra même aller jusqu'à se battre en duel, avec mort de l'un des combattants. A propos des faits et gestes de l'un d'entre eux, M. Douville écrit : « Cet incident montre avec quelle morgue hautaine les officiers cantonnés dans les villages traitaient les habitants et aussi les simples soldats. Car il ne s'agit pas ici, comme on le sait, d'un cas isolé » (p. 100). Ce qui n'empêchera pas ces clients des tribunaux — disons-le aussi en passant — d'obtenir de faciles acquittements

et même au temps de Frontenac qui n'a jamais manqué une occasion de narguer l'autorité religieuse — de se voir gratifiés de seigneuries (p. 106).

En tous les chapitres de ce livre, l'historien trouvera quelque chose à prendre. Ainsi (p. 133), à propos de ce compagnon de DesGroseilliers, dans le voyage vers l'Ouest de 1654 à 1656, compagnon resté encore inconnu et que n'a même pu retracer Grace Lee Nute — voyage qui remettait en vedette le Mississipi — l'auteur nous met sur une piste. Ce compagnon de DesGroseilliers ne serait-il pas Eustache Lambert qui, le 30 juillet 1654, faisait une donation « parcequ'il est sur le point de partir en voyage » ? M. Douville a dédié son ouvrage à Henri Désilets pour « ce que notre patrie trifluvienne doit à votre modeste et profonde érudition ». L'auteur est bien lui-même dans la lignée de ces beaux chercheurs dont ce fut la rare fortune des Trois-Rivières d'en avoir constamment à se pencher sur son riche passé.

Lionel GROULX, ptre